

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

COMMEMORATION DE LA FÊTE DU TRAVAIL

**ALLOCUTION DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

LUNDI 1^{er} MAI 2017

Monsieur le Vice-Président de la République ;

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Messieurs les Ministres d'Etat ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;

Monsieur la Représentante du Directeur de l'OIT en Côte d'Ivoire ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;

Monsieur le Ministre, Gouverneur du District Autonome d'Abidjan ;

Monsieur le Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Organisations patronales ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Chambres consulaires ;

Mesdames et Messieurs les Elus ;

Monsieur le Chef d'Etat-major Général des Forces Armées de Côte d'Ivoire ;

Monsieur le Commandant supérieur de la Gendarmerie ;

Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale ;

Messieurs les Chefs de Corps de nos Forces de Défense et de Sécurité, des Douanes, des Eaux et Forêts ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partis Politiques ;

Honorables Chefs Traditionnels et Religieux ;

Mesdames et Messieurs les Responsables des Centrales Syndicales :

M. Soro Mamadou de la Centrale Syndicale HUMANISME ;

M. Kodibo Yves de l'UNATRCI ;

M. Traoré Dohia Mamadou de la FESACI ;

M. Elie BOGA DAGO de la Centrale DIGNITE et

M. Joseph EBAGNERIN de l'UGTCI et tous leurs camarades syndiqués ;

Mesdames et Messieurs les journalistes ;

Chères travailleuses, chers travailleurs ;

Mes chers compatriotes,

C'est avec plaisir que je prends part, à nouveau, à la cérémonie officielle de la Fête du travail, ce 1^{er} mai 2017.

Ce moment d'échange fraternel et fructueux entre les organisations syndicales et le Gouvernement est aussi l'occasion de souligner la place de choix que les travailleurs occupent dans notre pays et dans notre politique.

Je voudrais donc saisir cette opportunité pour saluer l'ensemble des travailleurs de Côte d'Ivoire et vous dire toute ma fierté et toute ma gratitude.

A chacun d'entre vous, travailleurs de tous horizons, de toutes les couches sociales, de tous les corps de métiers ; travailleurs de l'administration publique, du secteur privé ou du monde paysan, je voudrais vous exprimer toute ma reconnaissance et celle de la Nation pour votre contribution significative au développement de la Côte d'Ivoire. Bravo à chacune et à chacun de vous.

Chers frères, chères sœurs,

Je suis fier de vous parce que nous vous devons le redressement de la Côte d'Ivoire depuis 2011.

Chers parents paysans, c'est grâce à vos efforts généreux et votre dur labeur que la Côte d'Ivoire est reconnue comme étant une réussite agricole.

Vous êtes la première richesse de notre pays. Je voudrais vous rendre un hommage tout particulier aujourd'hui.

Je voudrais aussi saluer tous nos fonctionnaires. Servir l'Etat est un sacerdoce ; c'est la manifestation de l'amour pour le pays. La Nation entière vous remercie pour votre contribution importante au service de notre pays.

Grâce à vos efforts, notre pays se transforme de jour en jour.

Grâce à votre engagement, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui une destination prisée par les investisseurs et les touristes.

Je voudrais également remercier tous les travailleurs du secteur privé et les hommes d'affaires pour leur importante contribution à l'augmentation de la richesse nationale.

La forte croissance de notre économie est le résultat de votre travail acharné et assidu. Merci encore de croire en notre beau pays.

- Chers travailleurs de Côte d'Ivoire,
- Mes chers compatriotes,

Le 1^{er} mai revêt cette année un intérêt tout particulier, puisque c'est la première commémoration de la Fête du travail depuis l'avènement de la troisième République, mais également en raison des revendications diverses qui ont marqué le premier trimestre de l'année ; en particulier celles des éléments des forces armées ainsi que celles des fonctionnaires et agents de l'administration publique. J'ai suivi avec beaucoup de tristesse tous ces développements.

Dans ces circonstances particulières, je me dois de m'adresser à chacune et à

chacun d'entre vous avec franchise, en toute responsabilité.

J'ai été peiné par ces manifestations car elles marquent une différence d'appréciation entre notre action quotidienne et la perception des corps revendicateurs.

J'ai été meurtri par la forme inédite de ces manifestations que je condamne : les Ivoiriens et les populations vivant chez nous ont été effrayés, l'administration a été bloquée et les activités économiques perturbées.

La paix et la stabilité que nous avons restaurées ensemble, après tant d'années de travail et de sacrifices, ont été fragilisées pendant quelques semaines.

Aucune revendication, quelle qu'en soit la légitimité, ne doit remettre en cause la marche de notre pays vers le développement.

Nous devons éviter que ce type de situation se reproduise.

Nous devons préserver le fonctionnement de l'Etat et le bon déroulement des activités économiques.

Mon rôle en tant que Président de la République est d'être continuellement à votre écoute, pour vous apporter des solutions en vue d'améliorer les conditions de vie de chaque Ivoirienne et de chaque Ivoirien.

Je demeure donc engagé et déterminé à résoudre les problèmes que vous avez posés et à œuvrer pour chaque famille ivoirienne.

Mes chers compatriotes,

L'action que nous menons à la tête de l'Etat, a pour objectif principal de créer, par le travail, les conditions de l'épanouissement et du bien-être de tous nos concitoyens.

Pour faire face aux nombreux défis du développement, le Gouvernement a entrepris des actions importantes dans tous les secteurs de la vie de notre Nation.

Grâce aux efforts conjugués de tous : enseignants, médecins, agents des forces de sécurité, fonctionnaires, paysans, Chefs d'entreprises, cadres du privé, commerçants, transporteurs, artistes, jeunes, femmes, vieux... grâce à l'implication de chacune et chacun d'entre vous, nous avons réussi, en seulement six ans, à changer le visage de la Côte d'Ivoire.

Oui, en seulement six ans, nous sommes parvenus à classer notre pays parmi les économies les plus dynamiques au monde, avec un taux de croissance estimé à environ 9% par an, en moyenne, au cours de ces cinq dernières années.

Nous avons construit ou restauré plus de 240 km d'autoroute ; plus de 33.000 km de routes.

Nous avons fourni de l'eau potable à plus de 3,5 millions de nos compatriotes en zone urbaine et rurale.

Nous avons fourni de l'électricité à plus de 2000 localités à travers le pays, soit à plus de 4,5 millions de nos compatriotes.

Nous avons construit et équipé plus de 25.000 classes au primaire, plus de 275 lycées et collèges pour permettre à des millions d'enfants et à leurs enseignants de travailler dans de meilleures conditions, dans le cadre de l'école obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans.

Nous avons réhabilité et construit des hôpitaux, des centres de santé, des CHU et des CHR ; nous avons pris en charge plus de 200.000 personnes infectées du VIH-SIDA ou souffrant de l'insuffisance rénale.

Nous avons démarré la phase pilote de la Couverture Maladie Universelle avec une cible de 150 000 étudiants.

Le renouvellement du parc de la SOTRA est en cours avec l'acquisition de 500 nouveaux autobus dont 117 ont déjà été livrés en mars 2017, et 40 bus supplémentaires la semaine dernière, pour apporter une réponse à la problématique des transports des Abidjanais.

Les conditions économiques favorables nous ont également permis de mieux rémunérer nos parents paysans, faisant passer le prix du cacao jusqu'à 1100 FCFA en octobre 2015.

Le SMIG a pratiquement doublé, passant de 36 000 FCFA à 60 000 FCFA par mois.

Après 25 ans de blocage, les fonctionnaires ont vu leur salaire débloqué en 2014.

Les agents techniques de la santé ont eu une augmentation de leur salaire moyen mensuel qui est passé de 222 000 FCFA en 2011 à 375 000 FCFA en 2016. Le salaire moyen mensuel des cadres de la santé est passé de 450 000 FCFA en 2011 à 775 000 FCFA en 2016.

Les enseignants du primaire ont vu leur salaire moyen mensuel augmenter de 264 000 FCFA en 2011 à 390 000 FCFA ; ceux du secondaire de 419 000 FCFA à 511 000 FCFA en 2016. Ce sont les salaires les plus élevés de toute la sous-région.

Au niveau des enseignants du supérieur, le salaire moyen mensuel est passé de 798 000 FCFA en 2011 à 1 100 000 FCFA en 2016.

A ce jour, plus de 8,5 milliards de FCFA ont été consacrés à nos dynamiques femmes pour la création d'activités génératrices de revenus, à travers le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) initié par la Première Dame ; ce sont au total plus de 115 000 femmes qui ont pu bénéficier de ce financement à travers tout le pays.

Comme vous pouvez le constater, chaque fois que les conditions économiques l'ont permis, l'Etat a redistribué la richesse produite sous forme de biens publics, d'infrastructures, de hausse de salaires, etc. (que ce soit pour les paysans avec l'augmentation du prix aux producteurs du cacao, du café, de l'anacarde, du coton; dans le secteur privé avec l'augmentation du SMIG de 36 000 francs CFA à 60 000 francs CFA; pour les fonctionnaires avec les augmentations de salaires ou encore pour les femmes avec la mise en place du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire).

La redistribution de la richesse me tient à cœur. Je tiens à ce que les plus défavorisés et les travailleurs, en particulier, soient les premiers bénéficiaires des résultats de la croissance économique. Je peux vous donner l'assurance que nous continuerons de le faire.

Tous ces acquis ont été possibles parce que nous avons su préserver la quiétude sociale nécessaire à la création de la richesse.

Tous ces acquis ont été possibles grâce à notre acharnement quotidien au travail, à notre ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

- Chers amis Travailleuses et Travailleurs ;
- Mesdames et Messieurs ;

Vos attentes sont nombreuses.

Je le comprends parfaitement.

Mais nous devons travailler main dans la main pour améliorer les conditions de vie de tous les Ivoiriens, avec réalisme, sans chantage, sans confrontation.

Je serai toujours à l'écoute des préoccupations des travailleurs et attentif aux conditions de vie des Ivoiriens.

La commémoration de la fête du Travail étant aussi un moment privilégié pour renforcer le dialogue social, entre les travailleurs et leurs employeurs, mais surtout, entre les travailleurs et le Gouvernement, je voudrais à présent vous faire le point du traitement accordé aux principales doléances reçues au cours de l'année 2016 ainsi que celles relatives aux nouvelles préoccupations du monde du travail.

En matière de financement des centrales syndicales, j'ai accédé volontiers à votre demande, en autorisant le versement depuis 2016 d'une subvention annuelle de 800 millions de FCFA.

Concernant le processus de réconciliation Nationale, les procès dans le cadre de la crise post-électorale se poursuivent à un rythme satisfaisant, quand on sait la complexité des procédures judiciaires. Comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, la réconciliation passe nécessairement par la vérité et la justice qui sont préalables au pardon.

Nous mettons tout en œuvre afin de faire rentrer nos compatriotes qui se sont exilés pendant la crise postélectorale car leur place est en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, 1220 maisons occupées lors de la crise que notre pays a traversée ont été libérées et restituées à leurs propriétaires.

S'agissant de la relance économique, vos doléances pour la modernisation du secteur du transport sont conformes à la vision du Gouvernement, qui a mené plusieurs actions dans ce sens.

Je voudrais, à cet égard, mentionner l'assainissement du secteur des auto-écoles, le projet de renouvellement du parc automobile (qui a démarré par l'acquisition de

127 taxis compteurs et 150 cars neufs par des entreprises de transport) ainsi que la réforme du permis de conduire qui est en cours.

S'agissant d'une meilleure répartition des fruits de la croissance, le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre le projet des filets sociaux, qui permet de transférer, chaque trimestre, des ressources financières à 5000 familles parmi les plus pauvres en milieu rural et urbain. En outre, les dépenses visant à réduire la pauvreté se sont accrues d'année en année au niveau du budget de l'Etat, avec une hausse de 100% au cours des six dernières années pour atteindre 2000 milliards de FCFA en 2017.

S'agissant de la lutte contre la contrefaçon des produits manufacturés, le Comité mis en place en 2013 a démarré ses activités en 2016, avec des saisines importantes aussi bien à Abidjan qu'à l'intérieur du pays.

En matière de promotion de l'emploi, plusieurs initiatives commencent à porter leurs fruits. Afin d'accélérer le rythme de création d'emplois pour les jeunes, une politique nationale d'insertion des jeunes sur la période 2016-2020 a été adoptée et sera financée sur les ressources propres de l'Etat ainsi que par les contributions des partenaires techniques et financiers.

Une place de choix est accordée à l'auto emploi des femmes en milieu rural, notamment à travers le financement de micro-projets par le Fonds National « Femmes et Développement » et le Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI).

Dans le souci d'une plus grande cohérence en matière de promotion d'emplois, une réforme de l'enseignement technique et professionnelle ainsi que de l'enseignement supérieur est en cours, en vue d'une meilleure adéquation entre la formation et les besoins d'emplois.

Au niveau du Secteur Education/Formation, la prime de recherche a été revalorisée de 108 à 150 points en 2016, avec une incidence annuelle supplémentaire de 5,2 milliards de FCFA. Les discussions se poursuivent sur la question de la revalorisation des taux des heures supplémentaires et des salaires, en raison de la mise en œuvre du système LMD. Un fonds pour la recherche a été mis en place avec un budget initial de 500 millions de FCFA.

Je voudrais également souligner le reclassement des enseignants des ex grades A1, A2, et A3 aux grades A3 et A4, ainsi que l'organisation du concours d'accès aux grades A5, A6 et A7 dans le secteur Education et Formation, qui ont permis de corriger quelques disparités et le sentiment d'injustice vécu par cette catégorie d'agents de l'Etat.

En ce qui concerne la décision de libéraliser le secteur de l'électricité, annoncée le 1^{er} mai 2016, les études préliminaires sont avancées et devraient déboucher sur l'élaboration, d'ici la fin de cette année, de la feuille de route de la libéralisation.

Comme vous pouvez le constater, le prix de l'électricité n'a pas augmenté en 2016. Il en sera de même pour les ménages en 2017.

En matière de lutte contre la vie chère, des mesures pour l'encadrement des prix de certains produits de grande consommation ont été prises. Nous envisageons également d'investir dans la construction et l'équipement de grandes zones de production vivrières ; ceci permettra d'augmenter l'offre et de réduire les prix sur les marchés.

En matière de logement, le Gouvernement a relancé la politique de construction des logements sociaux. Par ailleurs, des dispositions sont en train d'être prises pour une meilleure réglementation du secteur de la location et mettre ainsi un terme à la fixation anarchique des prix de location et des cautions.

Dans le secteur de la santé publique et de la protection sociale, outre la construction et la réhabilitation des structures sanitaires, environ 3000 postes budgétaires ont été programmés en 2017 pour le recrutement du personnel soignant.

Nous sommes cependant conscients que beaucoup reste encore à faire dans ce secteur.

La couverture maladie universelle est entrée dans sa phase active, avec le démarrage de la phase pilote de cet important programme de protection sociale.

Au plan sécuritaire, les capacités opérationnelles de nos forces de sécurité ont été renforcées ; une campagne rigoureuse de lutte contre le racket et les implantations des barrages de contrôle anarchiques a été menée. L'adoption par le Parlement, l'année dernière, des lois de programmation militaire et des forces de sécurité intérieure, constitue une avancée notable dans le sens de la modernisation et de la professionnalisation de notre outil de défense et de sécurité.

Elle permet aussi de corriger certaines incohérences et d'assurer un meilleur profil de carrière et une plus juste rémunération à nos soldats.

S'agissant tout particulièrement des revendications qui ont été au cœur du réchauffement du front social au cours du premier trimestre de cette année, le Gouvernement y a prêté une attention particulière.

Le dialogue qui s'est engagé et qui se poursuit d'ailleurs, en est la parfaite

illustration, tout comme les points d'accord :

- Il s'agit tout d'abord de la gestion des pensions publiques des fonctionnaires et agents de l'Etat. Le Gouvernement a décidé de réintroduire dans le système de gestion des pensions publiques des fonctionnaires et agents de l'Etat : (i) la majoration pour famille nombreuse ; (ii) les allocations familiales ; (iii) la pension de conjoint survivant avec effet immédiat ; (iv) le retour au dernier traitement indiciaire pour le calcul de la pension de retraite ; (v) le paiement du capital décès. Je viens de prendre une ordonnance concernant ces points ;
- Le second point d'accord concerne, pour les emplois ne bénéficiant pas d'une grille particulière, la prise en compte respectivement de 150 points d'indice pour les fonctionnaires des catégories A et B et de 100 points d'indice pour les fonctionnaires de catégorie C. Le décret sera adopté lors d'un prochain Conseil des Ministres avec prise d'effet à partir de janvier 2018;
- Le troisième point d'accord porte sur la levée de l'interdiction des précomptes syndicaux ;
- Le quatrième point d'accord concerne l'intégration des agents journaliers dans le cadre du processus de traitement en cours des 1800 agents restant sur la période 2017-2018 ;

Chères travailleuses, chers travailleurs,

Suite à la réunion que vous avez eue avec Monsieur le Premier Ministre la semaine dernière, j'ai également été saisi de trois questions qui vous tiennent particulièrement à cœur.

La première concerne certains fonctionnaires qui, dans le cadre des grèves de janvier 2017, ont été frappés par des mesures administratives prévues par nos textes réglementaires, parce qu'ils n'ont pas respecté les dispositions légales en vigueur.

Leurs responsables syndicaux ont sollicité la clémence du Gouvernement.

Je tiens, encore une fois, à condamner tous ces actes de grèves sauvages et de violences constatées. Toutefois, dans un esprit d'apaisement nécessaire à la bonne poursuite du dialogue social et pour marquer l'ouverture du Gouvernement, j'ai accepté de lever les mesures administratives concernant ces fonctionnaires tout en soulignant que nul n'est censé ignorer la loi.

Je compte sur les responsables syndicaux pour faire en sorte que ces actes ne se répètent plus. Le droit de grève est un droit reconnu, mais également un droit encadré. Nous devons tous respecter les textes et éviter le désordre dans notre pays.

Le second point concerne le stock des arriérés. J'ai eu des séances de travail avec le Vice-Président qui était Premier Ministre à l'époque des négociations et avec le

Premier Ministre Amadou GON COULIBALY. Je note dans le document qui m'a été remis que les syndicats réclament un stock d'arriérés de 249 milliards de FCFA. Selon le calcul fait par les syndicats, ce montant est reparti comme suit : 23 milliards 200 millions de FCFA en 2009, 55 milliards 800 millions de FCFA en 2010, 63 milliards 500 millions de FCFA en 2011, 72,8 milliards de FCFA en 2012 et enfin 34,4 milliards de FCFA en 2013. Sur ce montant de 249,6 milliards de FCFA, 168,8 milliards sont au titre de l'éducation et de la formation, 25,3 milliards de FCFA au titre de l'enseignement supérieur, 28,8 milliards de FCFA au titre de la santé, 7,5 milliards au titre de la justice, 5,5 milliards de FCFA au titre de l'Economie et les Finances, 1,3 milliards de FCFA au titre de l'Environnement et des Eaux et Forêts, 2,5 milliards de FCFA au titre du Transport, des Affaires maritimes et portuaires. J'ai demandé qu'on me fasse un point rigoureux sur cette question. Je me souviens que lors d'un Conseil des Ministres à Yamoussoukro, j'avais donné mon accord pour la revalorisation des salaires en demandant que nous ayons des augmentations de salaires tous les deux ou trois ans comme cela se fait dans les grands pays. J'avais estimé que le fait de bloquer les salaires pendant 25 ans n'était pas tolérable et qu'il fallait trouver une formule pour éviter que cela ne se reproduise à l'avenir. Les Ministres qui se sont succédé m'ont indiqué que les responsables syndicaux d'alors étaient totalement informés et que cette situation valait pour solde de tout compte. Il est important que cette question soit clarifiée ; j'ai demandé au Vice-Président d'être avec le Premier Ministre et les membres du Gouvernement pour que nous puissions avoir tous les éléments sur cette question et connaître les décisions qui ont été prises de part et d'autres.

Je demande que les discussions se poursuivent entre les centrales syndicales et le Gouvernement en vue de me remettre les conclusions pour la fin du mois de juillet au plus tard.

Ceci étant, je demande que les discussions se poursuivent entre les centrales syndicales et le Gouvernement en vue de me remettre les conclusions pour la fin du mois de juillet au plus tard.

Le troisième point est relatif à la trêve sociale. J'approuve totalement l'appel du Gouvernement à une trêve sociale qui devra être conclue d'ici la fin du mois de juillet. Elle doit nous permettre de travailler sereinement à la résolution des problèmes identifiés.

Je me félicite de la mise en place du Comité de la Trêve sociale qui devra en examiner les modalités.

Cette trêve sociale n'est en rien un renoncement ou un signe de faiblesse pour le gouvernement ou les partenaires sociaux. Elle est l'expression d'une prise de conscience de notre responsabilité individuelle et collective à préserver l'essentiel, c'est-à-dire la Côte d'Ivoire et le bien-être des Ivoiriens.

Chers amies Travailleuses, chers amis Travailleurs ;

C'est par le dialogue et la concertation permanente que nous sommes parvenus à ces résultats.

Je voudrais à cet égard féliciter Monsieur le Premier Ministre et les membres du Gouvernement ainsi que les travailleurs, pour les efforts importants consentis de part et d'autre pour parvenir à ces importants points d'accord.

Je note que des préoccupations additionnelles ont été exprimées par les travailleurs à travers leurs différents porte-paroles. Elles concernent des questions récurrentes mais également des préoccupations nouvelles auxquelles il convient de donner une suite. J'ai pris bonne note de ces revendications et doléances.

Je demande à Monsieur le Premier Ministre et aux membres du Gouvernement de se pencher sur ces questions et de les traiter avec célérité.

Nous devons continuer de privilégier le dialogue pour résoudre les problèmes en suspens. Cependant, j'ai noté un point qu'il me semble utile de clarifier. Il s'agit de la question de l'agro-business. C'est une question que j'avais déjà évoquée à l'occasion du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, qui s'est tenu le 11 avril dernier.

En effet, si le Gouvernement n'avait pas agi, ce sont des centaines de milliers d'Ivoiriens qui auraient été confrontés à des problèmes.

Comme le Premier Ministre l'a mentionnée lors de son interview, cette affaire a commencé avec de bonnes intentions. Mais elle s'est transformée, par la suite, en escroquerie.

Notre devoir est de protéger les Ivoiriens. Je ferai donc tout pour protéger les Ivoiriens, notamment les plus pauvres. Nous ne pouvons pas accepter que des gens fassent de la sorcellerie ou du miracle en disant : « donnez-moi 1 million de francs CFA aujourd'hui et dans 3 mois, je vous en donnerai 4".

Donc, sur cette question de l'agro-business, je voudrais vous dire que nous tenons à protéger les Ivoiriens.

Je voudrais vous donner l'assurance que nous allons traquer ces gens jusqu'au dernier franc ; que ce soit en numéraire, en investissement ou en biens mobiliers ou immobiliers.

J'ai donné des instructions au Ministre de la Justice pour que tous les notaires fassent un inventaire de tout ce qu'ils possèdent au nom des responsables de ces entreprises parce que nous voulons récupérer les biens qui appartiennent aux souscripteurs pour les leur restituer.

- Chers frères, chères sœurs;
- Mes chers compatriotes ;

Après avoir connu une période d'embellie, l'économie de notre pays traverse une période difficile, marquée par les chocs intérieurs et extérieurs, notamment la chute brutale de 40% du prix du cacao sur les marchés internationaux. Cette situation nous a obligés à baisser le prix d'achat du cacao aux paysans de 1100 FCFA à 700 FCFA.

J'ai en ce moment même une pensée particulière pour nos parents paysans. Je

tiens à les assurer que le Gouvernement est déterminé à les soutenir.

Conformément à nos engagements, le Gouvernement a respecté sa parole, à savoir payer aux producteurs de cacao, 60% du prix CAF, en faisant jouer pleinement les mécanismes de stabilisation du prix et en renonçant à une partie de ses recettes fiscales.

Chers parents paysans, la Nation entière vous remercie d'avoir accepté avec compréhension cette baisse brutale du prix du cacao. Vous nous avez ainsi montré qu'il n'y a pas de sacrifice trop grand pour préserver la paix sociale. Cette décision a été fort douloureuse pour moi.

La baisse des prix du cacao a également une incidence sur le budget de l'Etat. Elle a conduit le Gouvernement à procéder à une réduction du budget d'investissement, ce qui implique moins de construction d'écoles, de centres de santé ; moins de localités qui seront électrifiées ; moins de fourniture en eau potable.

En vue de maîtriser les dépenses de fonctionnement, nous avons réduit d'environ 5%, les budgets de chaque ministère, hormis les dépenses incompressibles comme les salaires et la dette, notamment la dette intérieure.

Je voudrais donc inviter l'ensemble des partenaires sociaux à garder constamment à l'esprit cette exigence, celle de faire preuve de réalisme, en dépit de la justesse ou de la légitimité de leurs aspirations.

Le Gouvernement, pour sa part, ne ménagera aucun effort pour rechercher avec l'ensemble des travailleurs les solutions à leurs problèmes, et nous ferons en sorte de toujours y apporter les meilleures réponses.

- Chers sœurs Travailleuses, chers frères Travailleurs ;
- Mes chers compatriotes ;

Au cours des deux décennies écoulées, nous avons rencontré de nombreuses difficultés. Mais nous les avons surmontées grâce à notre engagement collectif et à notre ardeur au travail.

Ensemble par le travail, dans la confiance les uns dans les autres, nous viendrons à bout de toutes les difficultés actuelles.

J'ai foi en une Côte d'Ivoire Nouvelle ; une Côte d'Ivoire au travail ; une Côte d'Ivoire solidaire où les fruits de la croissance sont équitablement partagés ; une Côte d'Ivoire où il fait bon vivre.

Je veux vous rassurer que la paix sociale et la marche de notre pays vers le développement sont inexorables.

Nous allons nous atteler avec encore plus d'énergie à la reconstruction de notre armée ; pour qu'elle soit unie, forte et républicaine. Et surtout qu'elle inspire davantage de fierté et de respect à tous les Ivoiriens.

Nous continuerons à travailler au renforcement de la cohésion entre tous les Ivoiriens ; elle s'enracine chaque jour un peu plus dans le cœur de nos populations. J'invite les politiques à leur emboîter le pas afin de contribuer à un climat sociopolitique apaisé.

Nous devons tous ensemble contribuer à préserver la quiétude sociale, pour faire avancer notre pays.

Je compte sur chacun d'entre vous pour accompagner le Gouvernement dans cette dynamique nouvelle.

Nous devons tourner la page des malentendus, ouvrir celle de l'avenir, de la prospérité promise pour notre pays, pour le bonheur de chaque Ivoirien.

Nous devons le faire parce que nous sommes tous de la même famille ; cette famille, c'est notre chère Côte d'Ivoire.

Bonne fête du travail à toutes et à tous !

Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire !

Je vous remercie.

▪